

VIE DU CROUS ■ Le nouveau Pôle vie étudiante, rue Étienne-Dolet, a été inauguré hier

Un lieu unique pour les démarches des étudiants

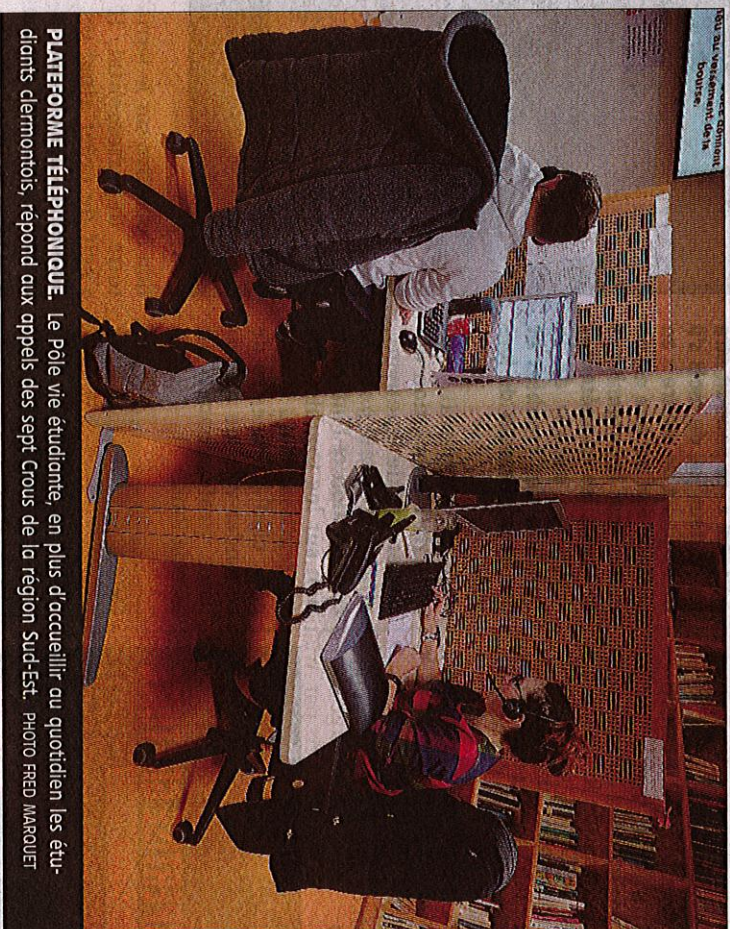
Depuis la rentrée, les étudiants boursiers clermontois peuvent compter sur un lieu unique pour effectuer une grande partie de leurs démarches administratives.

Après près de quatre mois de travaux, le Pôle vie étudiante du Crous Clermont Auvergne, situé 30, rue Étienne-Dolet à Clermont-Ferrand, a été inauguré hier matin par un cortège d'élus. Au quotidien, il accueille et accompagne quelque 16.000 étudiants boursiers.

Quatre lieux en un situé rue Étienne-Dolet

Accueil Dossier social étudiant. Un accueil est désormais réservé au Dossier social étudiant. Pour rappel, le DSE est la procédure unique de demande de bourse et de logement en résidence universitaire. Chaque année, 22.000 DSE sont ainsi saisis et sont donc à traiter.

Plateforme téléphonique. L'espace Guy-Vignes, du nom d'un des premiers directeurs du Crous cler-



PLATEFORME TÉLÉPHONIQUE. Le Pôle vie étudiante, en plus d'accueillir au quotidien les étudiants clermontois, répond aux appels des sept Crous de la région Sud-Est. PHOTO FRED MARQUET

montois, héberge aussi en son sein la plateforme téléphonique qui répond pour les sept Crous de la région Sud-Est.

En 2017, 472.231 appels concernant notamment les DSE ont été reçus et traités par l'un des 49 étudiants qui travaillent là. Un service qui s'est pro-

fessionnalisé et qui est monté en compétence au fil des années.

En cette rentrée, en plus de répondre aux appels en provenance des académies de Clermont-Ferrand, d'Aix-Marseille, de Grenoble, Lyon et Nice, les étudiants répondent aux questions de leurs cama-

rades de Limoges et Montpellier.

Espace accueil étudiant. L'espace d'accueil étudiants, en lien avec la préfecture, est aussi le lieu unique pour le renouvellement des titres de séjours étudiants. C'est là qu'ils peuvent retirer, déposer et vérifier leur dossier de re-

nouvellement grâce à la présence d'un agent, en lien direct avec la préfecture. Les étudiants peuvent aussi y trouver des informations concernant la tarification solidaire mise en place par le SMTC.

« Le but de l'opération était de rendre cohérent, visible et accessible l'ensemble des services de la vie étudiante », explique Stéphane Kihnei, chargé du patrimoine du Crous Auvergne tout en rappelant la présence des bureaux de la Division de la vie étudiante. ■

Pierre Peyret

EN CHIFFRES

522.457 €
Soit le coût de l'opération de restructuration du Pôle vie étudiante.

22.000
Le nombre de Dossiers sociaux étudiants saisis chaque année.

472.231
Le nombre d'appels pris en charge par la plateforme téléphonique répondant aux 7 Crous de la région Sud-Est.